

Lettre pastorale sur l'Eucharistie

INTRODUCTION

Après une année et un synode consacrés à l'Eucharistie, Benoît XVI nous a donné son exhortation apostolique intitulée « Sacrement de l'amour ». Ce message s'ajoute à ceux que Jean-Paul II nous a laissés dans les dernières années de sa vie; ils témoignent de son grand souci pastoral envers l'Eucharistie.

La présente lettre pastorale veut susciter un écho diocésain à l'ensemble de ces enseignements, non pour en répéter les contenus généraux, mais pour en dégager quelques orientations et quelques applications. Celles-ci

⇒

s'imposent aussi en raison de l'engagement, dans nos célébrations, de nombreuses personnes qui agissent en toute bonne foi mais pas toujours avec la formation souhaitable. Mes observations porteront sur la participation active à l'Eucharistie, les célébrations de la Parole, l'adoration eucharistique et le prochain Congrès eucharistique international. Elles seront complétées par des notes plus particulières à l'intention des responsables et des personnes qui interviennent dans la liturgie de leur communauté.



1. LA PARTICIPATION ACTIVE À L'EUCARISTIE

Le décret conciliaire sur la liturgie nous invite à « une participation pleine, consciente et active » aux célébrations liturgiques. Or, dans son Exhortation apostolique, Benoît XVI rappelle que la participation la plus fondamentale est de l'ordre de ce qu'il appelle « le culte spirituel ». Il cite saint Paul : « Je vous exhorte, mes frères, par la tendresse de Dieu, à lui offrir vos corps en sacrifice saint, capable de plaire à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. » (Rm 12,1) Il ajoute : « L'insistance sur le sacrifice – " rendre sacré " – dit ici toute la densité existentielle impliquée dans la transformation de notre réalité humaine saisie par le Christ. » (no 70) Ainsi unis au Christ dans son offrande, nous devenons comme lui « pain rompu » au service des nôtres. Voilà, à coup sûr, la plus merveilleuse des participations à l'Eucharistie; nous y aspirons tous.

On comprend alors l'importance d'une catéchèse aidant à entrer dans la dynamique de cette participation. Des enseignements au cours de sessions peuvent y contribuer beaucoup. Mais c'est probablement dans l'homélie, de façon ponctuelle, que cette catéchèse s'avèrera la plus féconde tout en atteignant un plus grand nombre de fidèles.

Toutefois, cette participation active à l'Eucharistie n'est pas que personnelle. Elle se vit au cœur d'une assemblée dont tous les membres sont convoqués à ce culte spirituel. On y favorisera l'implication du plus grand nombre, dans le respect de rôles différents et

complémentaires : chorale, organiste, lecteurs, servants, préposés aux offrandes et à la collecte, personnes qui distribuent la communion. Ce qui nécessite coordination et collaboration mutuelle.

Un sacrement se vit grâce à des signes auxquels il convient de réserver leur puissance d'évocation. Or, un regard sur nos pratiques des dernières années nous révèle une tendance à simplifier, voire rapetisser la plupart des signes. Qu'elle soit solennelle ou privée, toute célébration liturgique repose sur un ensemble de paroles, de gestes et d'objets qui ont pour but d'évoquer des réalités qui nous dépassent. Or ce pouvoir évocateur dépend pour une bonne part de la vérité et de la beauté des symboles qui les suggèrent. Le renouveau liturgique nous a apporté des bienfaits incontestables mais il faut reconnaître que nous n'exprimons plus aussi clairement qu'autrefois notre respect et notre vénération à l'égard de la présence eucharistique. Des notes à l'intention des personnes responsables et engagées en liturgie pourront aider chaque communauté à voir comment elle satisfait cette exigence.

Le chant possède une importance majeure pour une participation active de l'assemblée. Heureusement, de nombreuses personnes y consacrent beaucoup de temps et de générosité. Une formation supplémentaire aiderait à des choix plus appropriés aux divers moments de la célébration, à un meilleur équilibre entre la participation de la chorale et celle de l'assemblée ainsi qu'entre un répertoire plus familier et des chants nouveaux.

Dans son exhortation apostolique, Benoît XVI dit : « En relation avec l'importance de la Parole de Dieu, il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'homélie [...] On évitera les homélies générales et abstraites. Je demande en particulier aux ministres de faire en sorte que l'homélie mette la Parole de Dieu en étroite relation avec la célébration sacramentelle et avec la vie de la communauté... » (no 46) Il est certain qu'une connaissance approfondie de la Parole de Dieu, une proximité de son peuple, un souci de l'actualité et de la vie des gens ainsi qu'une authentique vie spirituelle constituent des atouts majeurs pour une homélie nourrissante.

Les conférences épiscopales sont invitées à statuer sur les positions que l'assemblée doit adopter pendant la prière eucharistique. On sait que la position debout est celle qui convient à des personnes ressuscitées. Par ailleurs, Benoît XVI lui-même propose de « s'agenouiller pendant les moments centraux de la prière eucharistique », en signe de respect et de vénération (no 65). En conformité avec les recommandations de la CECC, on s'agenouillera après le chant du Sanctus et on se lèvera après la consécration.

En conformité avec l'instruction *Redemptionis sacramentum* (no 90) et un décret de la CECC, la personne qui communie est invitée à poser un geste de respect. Après que la personne en avant de soi a communiqué et qu'elle s'appête à retourner, on inclinera la tête et le haut du corps. (Il est inapproprié de faire une génuflexion.) Sans refuser la communion sur la langue, on invitera les fidèles à tendre la main ouverte pour recevoir l'hostie, à faire un pas de côté et à la consommer respectueusement sur place avant de retourner.

Les personnes qui apportent la communion aux malades se servent d'une custode et reçoivent seulement les hosties qui seront distribuées peu après la célébration. Il n'est pas permis d'en faire une réserve à sa résidence, pour soi ou pour les malades. En dehors des célébrations, seules les personnes autorisées iront elles-mêmes chercher le Saint-Sacrement dans le tabernacle.

2. LES CÉLÉBRATIONS DE LA PAROLE

L'assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique (Adace)

Compte tenu de la diminution des prêtres, plusieurs communautés chrétiennes font l'expérience des Adaces depuis nombre d'années. Cette situation, en elle-même moins heureuse, constitue en même temps une invitation à donner toute sa valeur à la Parole de Dieu où, nous dit le Concile, le Christ est présent et nous nourrit. Le prochain synode sur la Parole de Dieu pourra nous y aider.

Puisque des célébrations se déroulent le dimanche, jour par excellence de l'Eucharistie où nous revivons le mystère de mort et de résurrection de Jésus, on pourra y distribuer la communion. Celle-ci peut alors être mise en lien avec les célébrations eucharistiques du même secteur pastoral ou de l'Église diocésaine.

Il est devenu coutume qu'à certains dimanches, une messe de secteur soit organisée, sans Adace dans les autres paroisses. C'est généralement l'occasion d'une célébration plus festive et particulièrement inspirante pour les responsables de la liturgie. Tout en tenant compte des bienfaits évidents de ces messes de secteur, on ne les multipliera pas sans vérifier si pour des raisons de distance, de difficultés de transport (particulièrement l'hiver), de contraintes financières, plusieurs personnes fréquentant habituellement les Adaces s'absentent de ces messes de secteur. Ces conditions peuvent varier notablement d'un secteur à l'autre.

Les funérailles animées par des diacres ou des laïques, et les mariages animés par des diacres

Dans ces célébrations, on mettra en valeur la présence de Dieu dans l'assemblée réunie en son nom et dans la Parole de Dieu. D'ailleurs, en certaines assemblées de funérailles, il n'est pas rare que les personnes présentes éprouvent un authentique sentiment de communion entre elles, ce qui les dispose en même temps à une communion avec le Christ dans sa Parole.

Une question a été souvent posée et discutée, dans notre diocèse comme ailleurs. « Faut-il y offrir la communion? » Les fidèles qui se sont exprimés sur le sujet se sont prononcés très majoritairement en faveur de la distribution de la communion. On peut le comprendre puisque ces personnes sont très attachées à l'Eucharistie et participent habituellement aux assemblées dominicales. Ce qui n'est plus le cas de la grande majorité de nos catholiques qui y sont très rarement présents. Offrir la communion à tous risque de ne pas respecter la vérité de l'Eucharistie et la vérité de plusieurs personnes participantes.

Mais la vérité de l'Eucharistie n'est pas respectée pour une autre raison, non moins importante : elle est une **action** liturgique. En effet, après nous être nourris de la Parole de Dieu et de l'homélie, nous offrons le pain et le vin symbolisant notre travail, notre vie et toute la création. Nous demandons ensuite à l'Esprit Saint de venir transformer ces dons pour qu'ils deviennent le Corps et le Sang du Christ. Puis, unis au Christ, nous les offrons de nouveau à Dieu le Père, en demandant de devenir « une éternelle offrande à la louange de sa gloire » et de former ensemble un seul Corps. Ces dons, ainsi transformés et offerts, nous sont comme redonnés pour y communier. Ainsi, l'action liturgique

comporte comme deux mouvements aller-retour entre nous et Dieu.

On comprend que se limiter habituellement à la communion pourrait conduire à une conception tronquée de l'Eucharistie – conception qui serait encore accentuée si la personne limitait cette communion à une dévotion personnelle. Puisque, selon toute probabilité, les célébrations de la Parole deviendront plus fréquentes, ce risque ne peut être sous-estimé. En conséquence, c'est aussi la conception du sacerdoce ministériel qui est affectée. On pourrait penser qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper de la pénurie des vocations puisqu'il suffirait que quelques prêtres consacrent des hosties pour les célébrations de la Parole.

C'est pourquoi le Comité de théologie de l'AECQ et les diocèses qui font l'expérience de l'animation de funérailles par des laïques proposent qu'on n'y distribue pas la communion. Ce sera dorénavant la position de notre diocèse. Cette disposition s'appliquera aussi pour des mariages animés par des diacres.

Lors des célébrations de funérailles, les personnes qui les animent inviteront celles qui le désirent à une Eucharistie paroissiale célébrée, dans un avenir rapproché, pour la personne défunte.

En vertu de ce même respect de la vérité de l'Eucharistie, la Congrégation pour le culte divin et les sacrements demande de ne pas offrir la communion lors d'assemblées de la Parole qui se déroulent sur semaine. On pourrait la remplacer par un moment d'adoration. Toutefois, dans des foyers de personnes âgées, certaines d'entre elles peuvent difficilement être présentes aux assemblées dominicales. Lorsque s'y déroule une célébration de la Parole sur semaine, on pourra y distribuer la communion; celle-ci s'apparente alors à la communion aux malades.

3. L'ADORATION EUCHARISTIQUE

Le document conciliaire sur la liturgie n'a pas mis en valeur l'adoration eucharistique. Jean-Paul II et Benoît XVI nous ont rappelé qu'il ne l'a pas davantage déconseillée. La place grandissante que plusieurs fidèles lui redonnent dans leur piété personnelle nous invite à redécouvrir comment elle peut être riche de signification et porteuse de bienfaits spirituels.

Il semble que l'adoration du Saint-Sacrement soit inspirée du rite très ancien de l'élévation de l'hostie. Puisque le prêtre célébrait dos au peuple, les fidèles ont demandé de voir l'hostie, après la consécration. Ils éprouaient le besoin de voir, pour faciliter leur adoration. En effet, comme dit le cardinal André Vingt-Trois, « c'est une chose de penser au Christ... c'est une autre chose de regarder le Christ ». Même s'il

s'agit d'un regard de foi, il fait entrer en relation d'une manière différente.

De plus, quand nous nous mettons en présence du Christ dans le Saint-Sacrement exposé, nous pouvons aussi nous laisser regarder par Lui. Bien sûr, nous sommes toujours sous son regard. Mais l'hostie consacrée devient un signe de ce regard. Nous prenons alors une conscience plus vive d'une des réalités les plus merveilleuses qui soit : notre vie se déroule sous le regard d'un Dieu qui nous aime.

Le paroissien du curé d'Ars faisait l'expérience de ces regards mutuels. Il disait, de façon aussi juste et concise que possible : « Je l'avise et Il m'avise. »

L'adoration du Saint-Sacrement met ainsi en valeur la présence de Dieu dans notre vie personnelle et collective. Nous croyons qu'il existe plusieurs formes de présence de Dieu : dans sa Parole proclamée, dans une assemblée réunie en son nom, dans nos sœurs et frères... Mais quand nous nous retrouvons devant le Saint-Sacrement, nos sens et tout notre être sont sollicités et rejoints par ce signe privilégié de la présence de Dieu. Comme s'il nous aidait à répondre à l'invitation de Jésus à « demeurer en Lui ». Nos ancêtres possédaient une forte conviction de cette présence lorsqu'ils enlevaient leur coiffure en passant près de l'église.

Par ailleurs, l'adoration eucharistique n'est pas une dévotion personnelle tournée sur elle-même. Dans son exhortation apostolique, Benoît XVI écrit : « L'acte d'adoration en dehors de la messe prolonge et intensifie ce qui est réalisé durant la célébration eucharistique elle-même. » (no 66) De fait, la présence eucharistique est conservée là où l'Eucharistie est célébrée. L'adoration du Saint-Sacrement est comme un moment et un espace entre une célébration et une communion. L'hostie de l'adoration a été consacrée pendant une Eucharistie et elle sera un jour consommée dans une communion. La véritable dévotion eucharistique prend sa source dans la célébration et elle tend à la prolonger.

Cette dévotion aura donc la même ouverture et les mêmes dimensions que la célébration : elle sera ouverte à la dimension communautaire, elle s'alimentera à la table de la Parole de Dieu, elle suscitera la transformation intérieure et l'offrande de soi, elle favorisera la communion spirituelle avec Dieu et suscitera l'engagement auprès des siens. Ainsi, comme l'affirme Benoît XVI, « on devient jour après jour un culte agréable à Dieu, en vivant sa vie comme une vocation ». (no 79)

Déjà, plusieurs paroisses offrent à chaque mois, voire à chaque semaine, des temps fixes d'adoration. Des pasteurs ont choisi ce moment pour offrir le sacrement du pardon sous sa forme individuelle. Benoît XVI

suggère que, dans les zones plus peuplées, certaines églises ou chapelles soient réservées à l'adoration perpétuelle. (no 67) Notre pastorale eucharistique pourrait sans doute bénéficier davantage du remarquable et bienfaisant foyer d'adoration que les Servantes de Jésus-Marie nous offrent à Rimouski.

Le pape propose également que « dans le parcours de la préparation à la Première Communion, les enfants soient initiés au sens et à la beauté du fait de se tenir en compagnie de Jésus, en cultivant l'admiration pour sa présence dans l'Eucharistie ». (no 67) On comprend qu'il s'agit alors de brèves visites.

Nul doute que l'adoration eucharistique peut nous aider à développer un plus grand respect envers l'Eucharistie – ce qui correspond à un besoin réel de nos communautés chrétiennes. L'adoration du Saint-Sacrement peut s'effectuer de diverses manières : tabernacle fermé ou ouvert, ciboire revêtu d'un pavillon, ostensor. On choisira l'une ou l'autre formule en fonction de la solennité du moment, réservant l'ostensor pour les rencontres de prière les plus importantes. Quand le prêtre est absent, seule une personne autorisée peut exposer et déposer le Saint-Sacrement, sans toutefois procéder à la bénédiction.

4. LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

Notre expérience pastorale nous le révèle, des événements internationaux qui, au départ, paraissaient loin de nos préoccupations pastorales ont toujours fini par nous rejoindre personnellement et collectivement et à être porteurs de fécondité. Ce sera sans doute le cas pour le Congrès eucharistique international de Québec. Une délégation diocésaine sera présente pour la durée du congrès et un nombre plus important

⇒

de nos fidèles voudront sûrement se déplacer pour vivre l'une ou l'autre des célébrations dominicales qui seront des sommets du congrès.

Mais, comme nous en avons déjà convenu au Conseil presbytéral et au Conseil diocésain de pastorale, nous intégrerons la préparation et la célébration de cet événement aux priorités de notre Chantier diocésain. Ainsi :

- Notre Service de formation à la vie chrétienne aidera les catéchètes à mieux cerner et apprécier le grand don de l'Eucharistie. Ce besoin paraît particulièrement important pour les catéchètes qui préparent les jeunes à l'Eucharistie et à leur première Communion.
- Grâce à l'engagement d'une nouvelle personne dans nos Services diocésains, nos comités de liturgie et nos chorales pourront bénéficier d'un supplément de formation et d'accompagnement. Notre Institut de pastorale dispense présentement un programme de formation liturgique de grande valeur, en concertation avec l'Office national de liturgie. De plus, des catéchèses et des retraites sur l'Eucharistie seront offertes, tout spécialement au cours du prochain Carême.
- Un renouveau de l'Eucharistie peut contribuer au renouveau de la catéchèse, en même temps qu'au renouveau de nos communautés. À cet effet, nous continuerons à œuvrer, particulièrement à l'échelle des équipes locales, pour établir des ponts afin que la catéchèse retentisse dans la communauté et que la vie de la communauté retentisse dans la catéchèse. L'Eucharistie peut être un de ces ponts.

☪ ☪

CONCLUSION

Le discours de Jésus sur le Pain de vie fut un moment charnière de son ministère. Quand Il a annoncé l'Eucharistie, plusieurs de ses disciples ont estimé que c'était là des paroles impossibles à entendre : « Cette parole est rude, qui peut l'écouter? » (Jn 6,60). Et ils l'ont quitté.

Aujourd'hui encore, l'Eucharistie met notre foi à l'épreuve. Marqués par une culture séculière où prime le besoin de tout voir et de tout vérifier, plusieurs de nos contemporains prennent aussi leurs distances. À nous

⇒

également, Jésus pose la question : « Et vous, allez-vous aussi me quitter? » L'Apôtre Pierre, qui ne comprenait sans doute rien de plus que les autres, répondit : « Seigneur, à qui irions-nous? Tu as des paroles de vie éternelle. » (Jn 6,67-68) Il a posé un acte de foi dans la personne de Jésus, même s'il comprenait mal son message. Notre foi dans l'Eucharistie, la vénération que nous en avons, sont révélatrices de la qualité de notre condition de disciples de Jésus.

Rimouski, ce 6 décembre 2007.

+ Bertrand Blanchet

+ Bertrand Blanchet
Archevêque de Rimouski

NOTES À L'INTENTION DES PERSONNES RESPONSABLES OU ENGAGÉES EN LITURGIE

Les notes suivantes, regroupant plusieurs points particuliers, ont pour objectif de mieux exprimer notre vénération à l'égard du sacrement de l'Eucharistie. Par cette vénération, nous rendons à Dieu l'hommage qui lui est dû mais nous nous donnons, personnellement et collectivement, des signes visibles de notre foi dans la présence eucharistique. Il est certain que si des attitudes et des gestes tendent à la banaliser, nous sommes les premiers perdants. Dans cet esprit, ces notes peuvent aider chaque communauté chrétienne à s'examiner sur la qualité des signes qu'elle se donne pour exprimer sa foi dans l'Eucharistie.

1. GESTES ET OBJETS LITURGIQUES

- La tendance est presque naturelle de rapetisser les signes. Par exemple : taille des hosties réduite au minimum; inclinaison de tête au lieu d'une génuflexion; un cierge au lieu de deux sur l'autel; disparition des pavillons sur les ciboires; absence de vêtement liturgique lors d'une concélébration; communion par intinction au lieu de boire au calice; etc. On pourrait énumérer plusieurs autres façons d'appauvrir les signes.
- La beauté des vêtements et des gestes, la propreté des vases sacrés, des nappes et linges d'autel, du Missel sont autant de marques de notre vénération envers la présence eucharistique. L'autel mérite une attention particulière puisqu'il représente le Christ. C'est pourquoi le prêtre le baise en arrivant dans le chœur. Il est donc inconvenant d'y déposer toutes sortes d'objets.
- Benoît XVI nous invite à conserver la tradition de la génuflexion devant le Saint-Sacrement. Il est sans doute acceptable alors de faire une inclinaison profonde. On pourrait toutefois privilégier la génuflexion au moment de l'entrée dans l'église et de la sortie. Ce geste sera éloquent pour les jeunes : on s'incline devant des êtres humains mais c'est seulement devant Dieu qu'il convient de s'agenouiller.
- Il est souhaitable que l'on s'accueille mutuellement avant la célébration, mais sans trop d'éclat pour ne pas perturber l'atmosphère de recueillement désiré par plusieurs.

⇒

- Lorsqu'une activité profane se déroule dans l'église, on enlève le Saint-Sacrement du tabernacle.

2. LE CHANT

- Plusieurs chorales ont développé l'habitude de chanter le psaume qui suit la première lecture. Il en résulte habituellement un beau moment de prière qui initie en même temps à la richesse spirituelle des psaumes.
- Pour quelques parties de la messe, les compositeurs ont proposé des chants qui s'avèrent des adaptations souvent très larges. (Par exemple, le *Gloire à Dieu* est généralement ramené à 3 strophes : l'une au Père, l'autre au Fils, la dernière à l'Esprit Saint. Or c'est davantage d'une hymne à Jésus-Christ qu'il s'agit.) Ces adaptations ne rendent habituellement pas justice à la richesse de contenu du texte. Les chorales devraient être attentives à conserver dans leur répertoire l'une ou l'autre formule respectant l'intégrité du texte. De même, là où l'on connaît encore quelques chants grégoriens simples, il convient de ne pas les vouer à l'oubli.

3. LA PAROLE DE DIEU

- Puisque la liturgie de la Parole est une table où le Christ est présent et nous nourrit, sa proclamation mérite d'être soignée. C'est souvent un lieu de faiblesse dans nos célébrations. Pour bien lire, il faut d'abord bien comprendre ce qu'on lit; ce qui suppose qu'on s'est d'abord approprié le texte dans une lecture attentive, voire méditée. Puis, la personne qui lit doit avoir le souci que l'auditoire comprenne à son tour et pas seulement avec son intelligence mais aussi avec son cœur, ce qui commande un rythme plutôt lent. Si des jeunes font la lecture, on s'attend à ce qu'eux aussi la fassent très bien. De plus, la qualité de la sonorisation ne peut jamais être négligée.
- Après la proclamation de la Parole de Dieu, on utilisera la formule « Acclamons la Parole de Dieu » et non « cette Parole de Dieu ». C'est le Christ, Parole de Dieu, que nous acclamons.

Aux Adaces

- Comme il convient en ces célébrations, on mettra en valeur le Lectionnaire qui symbolise le Christ, Parole de Dieu.
- Des paroles et des gestes permettent aussi à la communauté d'exprimer son désir de l'Eucharistie et des vocations sacerdotales. Il conviendrait, par exemple, d'y réciter la prière pour les vocations.
- Là où les Adaces sont fréquentes, on a souvent eu l'heureuse initiative de former plusieurs équipes d'animation. Cette formule présente l'avantage de permettre à un plus grand nombre de recevoir une formation appropriée, tout en allégeant leur tâche.

4. OFFRANDES ET COMMUNION

- Benoît XVI rappelle que la présentation des dons demeure un geste d'une grande signification : « Dans le pain et le vin que nous apportons à l'autel, toute la création est assumée par le Christ Rédempteur pour être transformée et présentée au Père. » (no 47) Il est bon alors que, d'une manière générale, ce geste provienne de l'assemblée.
- L'échange de la paix « est sans doute un signe de grande valeur ». Mais la sobriété nécessaire pour maintenir un climat adapté à la célébration, par
⇒

exemple en limitant l'échange de la paix avec la personne la plus proche, n'enlève rien à la valeur du geste ». (no 49) Il n'est probablement pas nécessaire que le geste soit posé à tous les dimanches, surtout en ces temps de l'année où les virus sont plus menaçants.

- C'est une louable coutume que les personnes procédant à la distribution de la communion se lavent d'abord les mains en signe de respect, à la fois envers le Seigneur et envers l'assemblée.
- La Présentation générale du Missel romain considère comme un abus l'accumulation d'un très grand nombre d'hosties dans le tabernacle. Elle propose que la communion se fasse avec, au moins, un certain nombre d'hosties consacrées à la même célébration. On respecte beaucoup mieux alors le sens de l'action liturgique.
- Les pasteurs seront attentifs à ce que les différentes étapes de la communion aux malades se déroulent de façon appropriée. Les personnes qui en assurent la distribution seront invitées à prier avec la personne malade.
- Etc.